



Conférence « Le statut du travailleur frontalier »

Participants

Ce cours est destiné aux personnes résidant en France et en recherche d'emploi en Suisse.

Problématique abordée

Le travailleur frontalier est soumis à un statut complexe car en constante évolution et régi par trois législations différentes (française, suisse, européenne). Lors de cette conférence, les intervenantes aborderont les principaux enjeux administratifs, légaux et fiscaux de ce statut.

Programme

- Environnement du travailleur frontalier : autorisation de travail, niveau des salaires en Suisse
 - Protection sociale :
 - Assurance maladie
 - Assurance accident
 - Allocations familiales
 - Chômage
 - Retraite
 - Fiscalité :
 - En France
 - En Suisse
- / ...

Format

Conférence

Durée

Deux heures (temps des Q/R compris).

Lieu

Locaux de l'entreprise ou en format webinar.

Modalités financières

Le prix par séance s'élève à 500 € HT.

Pour tout renseignement, votre contact :

Gabriella Taricone

Responsable du service emploi

Tél. direct : 0033 (0)4 50 87 86 08

Email : g.taricone@frontalier.com